

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

Commission	
Gouvernement	

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 1054

présenté par  
M. Nury

à l'amendement n° 101 de Mme Louwagie

-----

### APRÈS L'ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.